

Ministère  
de l'Intérieur.

Paris, le 23 Fev. 1840.

224

5<sup>e</sup> Division.

Beaux-Arts.

1<sup>er</sup> Bureau.

Ecole de France  
à Rome.

Approbation du Compte général  
des Recettes et dépenses  
de cet Etablissement pour l'exercice  
1846.

Monsieur le Directeur, j'ai reçu  
avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur  
de m'écrire le 10 Janvier dernier, le compte  
général et les pièces à l'appui des recettes et  
dépenses de l'Ecole Française à Rome pour  
l'exercice 1846, s'élevant

en Recettes à ..... 101 290<sup>f</sup> 96<sup>c</sup>.  
en dépenses à ..... 101 290 = 96.

Ce compte a été examiné et la parfaite  
exactitude en a été constatée.

Je vous en adresse en conséquence une  
expédition, revêtue de mon approbation.

Agrez, Monsieur le Directeur,  
l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur.

J. M. S. M.

M. le Directeur de l'Ecole Française à Rome